



## POSTULAT



## Extension nord-ouest du Parc du Pré de l'Etang

L'actuel Parc du Pré de l'Etang, embelli par le récent réaménagement de la Place des Bennelats, fait figure de principal espace vert aux portes de la vieille ville de Porrentruy. Nombreux sont les habitants qui profitent du demi-hectare du parc pour se détendre, se promener, et profiter des différents événements qui y sont organisés.

Le Parc, résolument ouvert du côté des Bennelats, se termine toutefois en cul-de-sac au nord-ouest, empêchant une véritable continuité jusqu'à la Rue Joseph-Trouillat. Le caractère « fermé » de cette zone du parc favorise également les incivilités, dont les auteurs sont en quelque sorte cachés des regards.

**Dans ce contexte, le groupe PLR demande au Conseil municipal d'étudier les possibilités d'étendre le parc dans cette direction, notamment par l'acquisition et l'aménagement de la parcelle n° 213 du ban de Porrentruy, d'une surface de 1058 m<sup>2</sup>.**

L'acquisition de la parcelle, qui compte un nombre important de propriétaires, certains en indivision, ne sera pas chose aisée. Le groupe PLR est conscient de la difficulté, aussi financière, de mener un tel projet et privilégie donc la voie du postulat.

Cela dit, l'agrandissement du Parc du Pré de l'Etang constitue une réelle opportunité d'investir pour améliorer la qualité de vie des habitants de notre Ville et des usagers du parc. La Municipalité concrétiserait ainsi une des recommandations formulées par MM. Salvadé et Boil en marge de l'obtention par la Ville du Prix Wakker en 1988.

Pour le groupe PLR,  
Thierry Berthoud